



Contestation sur le choix du medecin expert pour contre expertise

Par **krawczyk**, le **12/06/2008** à **14:09**

bonjour je suis actuellement replacee en clm par La Poste depuis janvier 2008 ,auparavent j'etais en clm depuis dec 2004 ,j'etais indemniee par la mncap jusqu'a sept 2007 date a laquelle j'ai demande un peu contre l'avis des medcins a reprendre mon activite a mi temps therapeutique.la mncap m'a fait subir une expertise qui stipulait que mon etat etait medico leagement stabilise . j'ai fait appel de cette decision qui ne me satisfait pas et mes medecins generaliste +hematologue sont d'accord avec moi. la mncap veut m'imposer une liste de 3 medecins choisis par elle sur Lille qui se situe a 40 km de chez moi . ai je le droit de refuser et de demander un medecin plus proche de chez moi par ex a douai qui se situe a 8 km de chez .en effet me deplacer seule sur une si longue distance et avec un gros trafic m'est impossible a l'heure actuelle ; j'ai peut etre ete un peu confuse et veuillez m'en excuser .merci d'essayer de me repondre